naux, semblables aux bras d'une gigantesque méduse, qui ne recouvrent pas même le tiers du bassin ; ils se réunissent autour des bancs ou *crassats* en deux fosses principales, l'une parallèle au rivage du N.-O., l'autre à celui du S.

» La rade d'Arcachon et celle qu'abrite à 'O. le cap Ferret offrent aux navires un abri parfaitement sûr ; l'agitation n'est jamais assez forte pour offrir du danger... A peu près au milieu du bassin d'Arcachon est une île connue sous le nom d'Ile des Oiseaux ; elle a 225 hectares de superficie. Il n'y croît ni un arbre ni un arbuste... C'est pour de l'île aux Oiseaux que se trouve la principale « ferme » école » du gouvernement pour l'élève des huîtres, qui a pris un développement considérable...

» La forêt d'Arcachon, que les semis de l'Etat séparent de la forêt de La Teste, a 3,600 hectares. De nombreux sentiers la sillonnent dans tous les sens. Elle se compose principalement de pins, de chênes, de houx, d'arbousiers et d'aubépines. »

ARCADIA, nymphe, épouse de Nyctimus et mère de Philonomé.

ARCANIA, Danaïde, épouse de Xanthus.

ARCAS, surnom de Mercure, qui avait été nourri sur le mont Cyllène, en Arcadie. Il Fils d'Evandre. Il Le même qu'Ancée, fils de Lycurgue ; c'est Ovide qui le désigne sous ce nom. Il Un des chiens d'Actéon.

ARCE, bourg d'Italie (Terre de Labour), à 10 kilom. de Rocca-Lecca, à 18 kilom. S.-O. de Sora ; 3,600 hab. On croit que c'est l'ancienne ville d'*Arcanum*, près de laquelle Quintus Cicéron, le frère de l'orateur, avait une propriété.

ARCÉ, ancienne ville du pays de Chanaan, au pied du Liban, de la tribu d'Aser. Il Ancienne ville de Phénicie.

*** ARC-EN-BARROIS**, ville de France (Haute-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. de Chaumont, par l'Aujon ; pop. aggl., 1,051 hab. — pop. tot., 1,253 hab.

*** ARC-EN-CIEL** s. m. — Ichthyol. Nom donné à un petit poisson, récemment importé de Calcutta, d'une vivacité d'allure remarquable et dont les écailles sont tellement disposées que, de quelque côté qu'on le regarde, il rejouit les yeux par la variété et la vivacité de ses couleurs. A l'époque des amours, ce poisson sait préparer un nid pour abriter les œufs que doit pondre sa femelle.

ARCENS, guerrier sicilien, dont le fils fut tué par Mezence. (*Enéide.*)

ARCÉOPHON ou **ARCÉOPHONTE**, fils du Cyprien Minnyridas. N'ayant pu se faire aimer d'Arsinoé, fille de Nicocréon, roi de Chypre, il en mourut de chagrin ; quant à la princesse, qui avait vu passer sans émotion le convoi du jeune homme, mort d'amour pour elle, elle fut changée en pierre par Vénus. Cette fable, rapportée par Antonius Liberalis, est la même que celle que raconte Ovide sur Anaxarète et sur Iphis.

ARCÉSILAS, fils de Lycus et de Théobula. Un des quatre chefs béotiens devant Troie, il fut tué par Hector. Ses cendres furent rapportées par Léitus. (*Iliade.*) Il Fils de Jupiter et de la nymphe Torrébie.

ARCÉSILAS, nom de quatre rois de Cyrène qui sont : ARCÉSILAS Ier, roi de Cyrène, au VIe siècle avant notre ère. Il succéda en 599 à son père, Battus Ier, qui fonda le royaume de Cyrène, et mourut vers 583 selon les uns, vers 570 selon d'autres. On ne sait rien sur les événements de son règne. Son fils, Battus II, lui succéda. — ARCÉSILAS II, roi de Cyrène, au VIe siècle avant notre ère. Il succéda à son père, Battus II, entreprit une guerre contre les Lydiens, qu'il vainquit et mourut empoisonné. Il eut pour successeur son fils, Battus III. — ARCÉSILAS III, roi de Cyrène, au VIe siècle avant notre ère. Il succéda à Battus III. Ayant voulu rentrer dans les prérogatives royales qui avaient été abolies sous ses prédécesseurs, il trouva une vive résistance dans le peuple, se rendit à Samos, y forma une armée et marcha contre Cyrène, qu'il contraignit par la force à subir l'absolutisme royal. Tous les chefs du parti démocratique durent chercher leur salut dans l'exil. Dans l'espoir de rendre plus solide son autorité, il fit appel à la protection de Cambyse, qui venait de conquérir l'Egypte. Arcésilas ne se vit pas moins réduit quelque temps après à quitter son royaume, et il alla chercher un refuge chez son beau-père Alazir ; mais il fit assassiné, ainsi que ce dernier, par des Cyrénéens qu'il avait exilés. — ARCÉSILAS IV, dernier roi de Cyrène, au VIe siècle avant notre ère. Devenu maître du pouvoir, il entreprit, à l'aide d'une bande de mercenaires, de rétablir le pouvoir despotique et frappa de proscription tous ceux qui s'opposèrent à la réalisation de son projet. Le poète Pindare lui conseilla vainement une conduite plus modérée. Dans la crainte d'être un jour renversé, il fonda la colonie d'Hespéride pour y trouver au besoin un refuge. On croit qu'il mourut assassiné vers 431.

ARCÉSIUS, père de Laërte et grand-père d'Ulysse. Selon la plupart des mythographes, il était fils de Jupiter et d'Eurydice ; de Mercure, suivant d'autres ; de Céphale, selon Hygin. Ce dernier dit que Céphale, qui était resté longtemps sans avoir d'enfants, était allé consulter l'oracle, il lui fut répondu qu'il devait prendre pour femme la première femelle qu'il rencontrerait. Ce fut une ourse qui s'offrit à ses yeux, et il eut d'elle un fils qu'il nomma Arcésius.

ARC-ET-SENANS, bourg de France (Doubs), canton et à 13 kilom. de Quingey, sur la Loue ; 1,491 hab. « La saline d'Arc, dit M. Ad. Joanne, a été fondée par le gouvernement en 1775 et vendue en 1843 à la Compagnie des salines de l'Est. Elle est alimentée par l'eau du banc salifère de Salins, que des conduits en fonte y amènent d'une distance de 17 kilom. Ses produits s'élèvent annuellement à environ 34,000 quintaux métriques de sel blanc. Les bâtiments destinés à la graduation (procédé dont on ne se sert plus aujourd'hui) ont été transformés en scieries. Le portail de l'enceinte de la saline a un aspect monumental. »

ARCHAD, ancienne ville de la terre de Sennaar, dans la Babylonie, ainsi appelée dans la version des *Septante*. La *Genèse* la nomme Achad et dit qu'elle fut bâtie par Nemrod ; Eusèbe l'appelle Acham, et saint Jérôme pense que c'était la même que Nisibe, qui fut prise par le consul Lucullus et livrée plus tard aux Perses par l'empereur Jovien.

ARCHÆOPOLIS, ancienne ville importante de la Colchide, au N.-O. du Pont-Euxin. Il Ancienne ville de l'Asie Mineure, dans l'Ionie. Elle fut détruite plusieurs fois et rebâtie sous les noms de *Sipylum*, *Cobe* et *Lebade*.

ARCHAGATHUS, médecin grec, né dans le Péloponèse. Il vivait dans la seconde moitié du IIe siècle avant notre ère, se rendit à Rome vers 220, exerça la chirurgie dans un établissement ouvert aux frais du trésor public et obtint le droit de cité. Il avait inventé une sorte d'emplâtre qui reçut son nom. Les nombreuses opérations chirurgicales auxquelles il se livrait lui firent donner le surnom de **Carnifex**.

ARCHAGÈTE, surnom sous lequel Esculape avait en Phocide, à 70 stades de Tithorée, un temple célèbre, dont le pronaos servait d'asile. Il Surnom d'Apollon à Héraclopolis, en Phrygie, et à Naxos, en Sicile.

ARCHAMBAUD, nom de plusieurs comtes ou seigneurs du Périgord. V. PÉRIGORD, au tome XII du *Grand Dictionnaire*.

ARCHANDRE, fils de Phthius, époux de la Danaïde Scéa et fondateur de la ville d'Archandre, en Egypte.

ARCHARIAS s. m. (ar-ka-ri-ass). Entom. Syn. de BALAMINE et d'HOMALONOTE.

ARCHDALE (John), administrateur anglais, qui vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Chargé en 1695 d'administrer la Caroline, il rétablit l'ordre dans la colonie et contribua par de sages mesures à sa prospérité. Au bout de quelques années, il revint en Angleterre, abandonnant le soin de diriger les établissements anglais à un nommé Blake, sous qui les troubles recommencèrent. On lui doit : *Description de la fertile et belle province de Caroline* (1707).

ARCHDEKIN ou **ARSDEKIN** (Richard), théologien irlandais, né à Kilkenny vers 1619, mort en 1693. Il se fit admettre dans la compagnie de Jésus en 1642, se rendit en Belgique et fut chargé de professer successivement à Louvain et à Anvers les humanités, la philosophie et la théologie. On lui doit un *Traité des miracles* (Louvain, 1667, in-8°), publié en anglais, et *Controversia fidei ad facilem methodum redacta* (Louvain, 1671, in-8°). Cet ouvrage, roulant sur des matières de controverses religieuses, eut un grand nombre d'éditions. Il fut mis à l'index en 1700, et l'on y fit alors certaines corrections, dont on trouve dans une nouvelle édition publiée en 1718.

Arche de Noé. Lorsque Dieu eut résolu la perte du genre humain, dont les préfets n'avaient irrité au delà de toute mesure, il prévint Noé de ses intentions et lui donna ses ordres en conséquence ; car l'illustre planteur de la vigne et sa famille avaient trouvé grâce devant ses yeux, et Dieu voulait les conserver, comme quelques grains de bonne semence destinés au repeuplement de la terre. Il lui parla donc ainsi : « La fin de toutes les créatures est venue devant moi, car la terre est remplie de violences à cause d'elles. Je veux donc les détruire avec la terre. Fabrique-toi une arche de bois dégrossi ; tu y feras des cases ; enduis-la de bitume en dedans et au dehors. Voici comment tu la construiras : elle aura 300 coudées de longueur, 50 de largeur et 30 de hauteur ; tu feras une fenêtre à l'arche et tu termineras le faîte en coude. Tu placeras la porte de l'arche sur le côté ; tu y pratiqueras des compartiments sur trois étages. Je ferai venir sur la terre une confusion d'eau pour détruire toute créature ayant un souffle de vie sous le ciel ; tout ce qui est sur la terre périra. J'établirai un pacte avec toi, tes fils, ta femme et les femmes de tes fils, et tu feras venir dans l'arche, de tout ce qui vit, de toute chair, deux de chaque espèce pour être conservés ; qu'ils soient mâle et femelle ; des volatiles selon leur espèce ; des quadrupèdes selon leur espèce ; de tous les reptiles de la terre selon leur espèce. Ils entreront avec toi par couples, afin qu'ils puissent vivre. Tu prendras avec toi de tous les comestibles dont on se nourrit, afin qu'ils le servent d'aliment à toi et à eux. »

Plus loin, Dieu modifie ces prescriptions. Ce n'est plus un couple de chaque espèce qui doit entrer dans l'arche, ce sont sept couples de chaque espèce pure et deux de chaque espèce impure. « Sept jours encore, ajoute Jéhovah, et je ferai pleuvoir sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits ; je détruirai toute substance que j'ai faite sur la terre. » Un peu plus loin encore (*Genèse*, ch. VII, v. 6) vient la suite du récit : « Des animaux purs, de ceux qui n'étaient pas purs, des oiseaux et de tout reptile sur la terre vinrent deux à deux à l'arche, le mâle et la femelle, comme le Seigneur l'avait ordonné à Noé, et sept jours après les eaux du déluge couvrirent la terre. »

Les textes bibliques que nous venons de rappeler laissent place à une foule d'obscurités sur le récit de Moïse, et pour l'accepter *à priori* il faudrait de la foi plus gros qu'un grain de moutarde. Aussi, une foule d'écrivains, animés des plus pieuses intentions, ont-ils essayé de les éclaircir, mais sans beaucoup de succès. Et d'abord, combien de temps Noé consacra-t-il à la construction de ce vaisseau qui devait être unique, puisque sa destination l'appelait à renfermer des représentants de tous les êtres créés, à l'exception des zoophytes, qui leur auraient fait plus de mal au moins ? D'après Origène, saint Augustin et saint Grégoire, le célèbre patriarche ne mit pas moins de cent ans à exécuter ce gigantesque travail, dans lequel il fut probablement aidé par les membres de sa famille. Salomon Raschi, savant rabbin français du XIIe siècle, dit cent vingt ans ; Bérose, quatre-vingt-huit ans ; un autre rabbi, cinquante-deux ; enfin, les traditions musulmanes fixent deux années seulement. Mais quel degré de confiance accorder à ces différentes estimations ? Sur quelles autorités, sur quels calculs s'appuient-elles ? Leurs divergences mêmes prouvent que toutes ces supputations sont exclusivement du domaine de la fantaisie.

Quel bois a servi à la construction de l'arche ? C'est sans doute une question secondaire, et l'on ne peut pas s'attendre à ce que l'Ecriture ait bien voulu s'en occuper. Elle mentionne le bois de *gopher*, mot que les commentateurs ont entendu les uns d'une matière, les autres d'une autre.

Maintenant, quelles étaient les dimensions de l'arche ? Moïse nous les donne bien en coudées ; mais quelle était la longueur exacte de la coudée à cette époque encore si rapprochée de la création ? On entend généralement aujourd'hui par ce mot la longueur qui s'étend du coude à l'extrémité du grand doigt du milieu de la main étendue ; mais cela ne résout rien. En effet, quelle était alors la hauteur moyenne de l'homme ? S'il avait conservé à peu près la taille qu'il a aujourd'hui, d'estimateurs excessivement savants ne donnent pas moins de 150 pieds, la coudée de ce temps vaut des proportions bien peu considérables, et d'autres ne nous lui attribuent aujourd'hui. Donc, autre matière à hypothèses plus ou moins plausibles. Un érudit de Rouen, Lepelletier, qui a écrit des *Dissertations sur l'arche de Noé*, a évalué la coudée à 20 pouces et demi. En adoptant cette estimation, ce bâtiment gigantesque eût été de la contenance de 42,412 toises, ou 42 pieds cubes ; l'arche eût donc été plus grande que 40 navires de 1,000 tonneaux. Mais où ce savant de Rouen a-t-il trouvé les éléments de son évaluation ?

Même obscurité au sujet des dispositions intérieures et de la forme de l'arche. Quelques interprètes veulent qu'elle ait été pyramidale, d'autres rectangulaire. Moïse nous apprend qu'elle renfermait trois étages ; Origène lui en donne cinq ; Philon, Josèphe, Bateo et Lepelletier déclarent qu'elle en avait quatre ; ce dernier fournit même sur l'aménagement de l'arche des détails si précis qu'on serait tenté de croire qu'il l'avait visitée et décrite sur place. « Selon cet auteur, dit l'*Encyclopédie moderne*, il était nécessaire, pour deux raisons, que l'arche contînt de l'eau douce : d'abord parce que, après s'être arrêtée, elle devait rester pendant plusieurs mois trop éloignée des eaux du déluge pour que ses habitants pussent y atteindre, et ensuite parce que ces eaux, décomposées en grande partie de celles de la mer, devenait être impropres aux besoins de la vie. Il divise donc l'arche en quatre parties : le fond ou cale, qui contenait 3,600 muids ; celle qui devait en contenir 31,174 muids, quantité plus que suffisante, d'après ses calculs, pour tous les besoins de l'arche. Le premier étage, haut de 7 coudées, servait de magasin ; le deuxième, haut de 8 coudées, renfermait trente-six étables pour les quadrupèdes et pour les reptiles, et le troisième, haut de 6 coudées et demie, était occupé par la famille de Noé, composée de huit personnes, et par les oiseaux. Le logement des hommes était à l'un des bouts, et sur le côté se trouvaient trente-six volières pour les oiseaux et dix-huit loges qui contenaient les provisions nécessaires aux habitants de cet étage. Des escaliers, des ouvertures, des cours, des dégagements établissaient des communications faciles entre toutes les parties de cet immense bâtiment ; une fenêtre treillissée, de 1 coudée de hauteur, régnait tout autour de l'arche et donnait du jour aux deux étages supérieurs. La porte était placée à l'un des bouts de l'édifice. »

Pendant que Lepelletier y était, il aurait bien dû nous faire connaître quel moyen d'éclairage Noé et sa famille employaient pendant la nuit. Etait-ce le gaz ou la lumière électrique ? ou se servaient-ils de simples lampes Carcel ? Qu'il est fâcheux que ces devers procédés fussent inconnus du temps de Lepelletier ! Il nous aurait épargné bien de belles! Au reste, toutes ces recherches dans le vide, toutes ces supputations en l'air sont fort innocentes, et autant perdre du temps à cela qu'à faire des corbeilles, à les défaire, puis à les refaire, comme les moines de la Thébaïde, qui croyaient fermement échapper par là aux suggestions du malin.

Il resterait encore plus d'une difficulté à résoudre. Comment, par exemple, Noé a-t-il pu prévenir des animaux, sept couples par espèce pure et deux couples par espèce impure, dispersés sur toute la surface du globe, que tel jour, à telle heure, en tel endroit, ils eussent à se trouver réunis pour exécuter leur destin dans l'arche ? Comment tant d'animaux de mœurs et de tempéraments si divers, dont les uns habitaient la zone torride, les autres les régions glaciales, ont-ils pu savoir qu'un cataclysme était imminent et qu'ils n'avaient que juste le temps de se réfugier dans la case que Noé leur avait préparée ? Et ceux qui avaient de vastes mers à traverser pour se trouver au rendez-vous, comment ont-ils franchi ces obstacles ? Les commentateurs pieux ont imaginé une intervention directe de Dieu, une sorte d'inspiration du Saint-Esprit ; oh ! si ce phénomène archimiraculeux s'est produit par « l'opération du Saint-Esprit, il ne reste aucune objection à formuler, aucun doute à conserver ; il faut se prosterner et croire.

Pour nous résumer, nous croyons que l'arche de Noé repose sur une légende que Moïse a pu tout aussi bien prendre dans les mains des prêtres égyptiens que dans une inspiration divine, et dont on serait également autorisé à croire que les éléments lui ont été fournis par les traditions chaldéennes. Bérose rapporte, en effet, que le roi Xisuthrus bâtit une arche qui avait 3,625 pieds de longueur et 1,450 de largeur, et qui se conforma en cela aux ordres des dieux, qui l'avertirent d'une inondation prochaine du Pont-Euxin. Cette arche, comme celle de Noé, se reposa sur le mont Ararat, en Arménie ; et d'autres particularités relatives à ce roi se rapportent aussi à Noé. Cependant Tournefort, qui a donné une description des lieux, assure que le mont Ararat est couvert de neiges éternelles depuis le milieu jusqu'au sommet, ce qui en rend le séjour impossible à l'homme. Il est vrai que, étant admis le déluge, on peut croire que le mont Ararat est de formation contemporaine du cataclysme et que des lors ces objets aient tirées de l'eau et soient restés dans un état actuel n'ont plus de valeur. Toutefois, il y a une preuve sans réplique de la véracité du récit biblique : c'est que Gérard, que le voyageur hollandais Jean Struys, mort en 1694, affirme avoir reçu d'un ermite du mont Ararat une croix faite du bois de l'arche, dont les débris, d'après une tradition, subsistent encore sur le sommet de la montagne. Or, puisqu'il est inaccessible, on voit que la tradition a beau jeu.

Arche (CONSTRUCTION DE L'), fresque de Raphaël (Loges du Vatican). Dans cette composition, le grand artiste a représenté Noé étendant la main droite vers trois hommes robustes et nus, qui attaquent des pièces de bois avec la scie et la cognée. Second plan, on voit se dresser l'armature de l'arche en construction. Les trois hommes nus sont vigoureusement dessinés, et celui qui scie, surtout, est exécuté avec une remarquable science anatomique.

Arche (SORTIE DE L'), fresque par Raphaël (Loges du Vatican). Noé, appuyé sur un grand bâton et entouré de sa femme et de ses trois enfants, se tient debout devant l'arche qu'il vient de quitter et qui occupe le second plan. Là, il assiste au défilé des animaux qui sortent de l'arche en traversant une planche servant de pont entre la porte et un rocher. Le groupe de personnages est heureusement composé. Les figures des jeunes gens expriment un sentiment de vive satisfaction. L'expression de la tête de Noé est grave, au contraire ; car il contemple la terre dévastée et privée de ses habitants. Quant aux animaux qu'on voit défiler par couples, ils laissent beaucoup à désirer au point de vue de l'exactitude anatomique. Lions, lévriers, ours, chevaux, bœufs, ânes, porcs, chèvres, girafes, etc., s'avancent pacifiquement pendant qu'au-dessus d'eux s'échappent en volant des couples d'oiseaux divers.

Arche sainte (L'), opérette, paroles de M. Albéric Second, musique de M. A. Nibelles ; représentée aux Bouffes-Parisiens le 20 septembre 1868. C'est une comédie amusante. Deux individus sont sur le point de se jeter à l'eau ; une jeune fille passe, et les voilà qu'ne veulent plus mourir. C'est à qui décidera l'autre à monter dans la barque à Caron ; car la jeune fille, qui a bon cœur, promet d'épouser le survivant. Enfin, on boit ; l'un des deux se grise et s'endort ; l'autre reste seul maître du terrain. Il y a dans cette pièce un rôle comique d'écrivain public. La partition renferme des mélodies agréables.

ARCHÉBATES, un des fils de Lycaon.

ARCHÉDICE, une des filles de Thespius. Hercule la rendit mère d'Eurypyle. Suivant quelques auteurs, Eurypyle est le nom de la mère, et Archédice ou Archédicus celui du fils.

ARCHÉDICE, femme grecque, qui vivait dans la seconde moitié du VIIe siècle avant notre ère. Elle était petite-fille de Pisistrate, tyran d'Athènes. Son père, Hippias, pour se ménager un appui en cas de revers, lui fit épouser Léontide, fils du tyran de Lampsaque, Hippoclès. Elle mourut dans cette dernière ville, et le poète Simonide composa son épitaphe.

ARCHÉLAÜS, dit **le Cappadocien**, général au service de Mithridate. Il vivait dans la première moitié du Ier siècle avant notre ère. Après avoir combattu les Romains sous les ordres du célèbre roi de Pont, il fut envoyé par celui-ci en Grèce à la tête d'une flotte, pour négocier une alliance contre la domination romaine. Sa mission diplomatique eut un plein succès ; mais, peu après, il fut successivement battu par Sylla à Chéronée et à Orchomène. Comprenant que Mithridate s'était lancé dans une lutte qui devait lui être fatale, il l'engagea à faire la paix et fut envoyé par lui auprès de Sylla, avec qui il signa un traité (85). Mais Mithridate trouva qu'il avait fait de trop grandes concessions et lui enleva sa confiance. Archélaüs se rendit à Rome, où le sénat lui décerna de grands honneurs (81), et, depuis lors, il vécut dans l'obscurité.

*** ARCHÉLAÜS**, évêque de Cashara (Mésopotamie). — Il vivait au IIIe siècle de notre ère et remplissait ses fonctions épiscopales lorsque Manès vint chercher un refuge en Mésopotamie et y fit une active propagande. Archélaüs eut avec le célèbre hérésiarque une controverse publique, en présence d'une grande réunion d'hommes. Si l'on en croit les écrivains ecclésiastiques, l'évêque triompha par ses arguments de son adversaire. Ce qu'il y a de beaucoup plus sûr, c'est que le fougueux et intolérant Archélaüs fit arrêter Manès, qu'on reintégra dans la prison d'où il s'était échappé. Il écrivit en syriaque le récit de sa controverse. H. Valois a publié, à la suite d'une édition de Socrate et de Sozomène, une partie de la traduction latine de ce récit. On trouve également des fragments d'une traduction grecque dans la collection de Zaccagni (1698).

ARCHÉMACHUS, fils d'Hercule et de la Thespiade Déliis ou Patro. Il Un des fils de Priam.

ARCHÉMORE, surnom donné à Opheltès, fils de Lycurgue, roi de Némée, et d'Eurydice, et qui fut tué par un serpent. V. OPHELTÈS, au tome XI du *Grand Dictionnaire*.

ARCHÉOLITHIQUE adj. (ar-ké-o-li ti-ke — gr. *archaios*, ancien ; *lithos*, pierre). Qui a rapport à la partie la plus ancienne de l'âge de pierre.

Archéologie celtique et gauloise, par M. Alexandre Bertrand (Paris, 1876, in-18). Quoique cet ouvrage ne soit qu'un recueil d'articles parus de 1861 à 1876, il forme un ensemble où se trouvent groupées la plupart des questions relatives à la l'ethnographie de la Gaule et à la civilisation de notre pays aux époques antéhistoriques. Les documents s'amassent peu à peu sur cette époque

marquable, le *Baptême de saint Jean*, qu'on voit dans l'église de ce nom à Tolède.

ARCOLIUM, nom latin d'ARCUEIL, commune de France.

ARCONATI, compositeur italien, né à Sarzano vers 1610, mourut en 1657. Il entra dans l'ordre des cordeliers, s'adonna avec ardeur à l'étude de la musique et composa un grand nombre de messes, de motets, de vêpres, etc. Le Père Arconati devint, en 1639, maître de chapelle du couvent de Saint-François, à Bologne, et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort. La bibliothèque de ce couvent possède les œuvres musicales manuscrites du Père Arconati.

ARÇONI (César D'), physicien français, né à Viviers, mort en 1681. Il exerça la profession d'avocat à Bordeaux et devint également très-versé dans la connaissance des matières théologiques et des sciences. Lors des conférences qui eurent lieu sous la présidence du nonce de Clément IX, Bargellini, dans le but de rétablir la paix dans l'Église de France, Arçoni prit une part active aux discussions. On lui doit : *Du flux et du reflux de la mer et des longitudes* (Rome, 1655) ; *Divers traités de physique* (Bordeaux, 1668, in-fol.), dans lesquels il cherche à concilier les idées d'Aristote avec celles de Descartes ; *Eschantillon* ou le *Premier des trois tomes d'un ouvrage qui fera voir dans l'Apocalypse la traditions apostoliques* (Paris, 1658, in-49) ; des dissertations sur théologiques, etc.

* **ARCONSAT**, village de France (Puy-de-Dôme), cant. et à 10 kilom. de Saint-Remy, arrond. et à 20 kilom. de Thiers ; pop. aggl., 297 hab. — pop. tot., 2,096 hab.

ARCOS (LOS), ville d'Espagne, à 24 kilom. de Logroño et à 52 kilom. de Pampelune ; 2,100 hab. Cette petite ville est « située, dit M. Germond de Lavigne, dans une bonne position, au S. d'une colline que couronnent les restes d'un vieux château et une tour encore debout, nommée la *torre del Homenaje*. Don Sancho le Sage, voulant récompenser ses habitants de services rendus, leur avait octroyé que tout héritage de vilain acheté par un noble devînt noble, de même que tout héritage de noble restât noble, fût-il acheté par un vilain ou un affranchi ; les gens de Los Arcos étaient dispensés de guerre, chevauchée ou bataille, le roi fût-il assiégé dans son château. »

ARCOSOLIUM s. m. (ar-ko-so-li-omm — lat. *arcus*, arc ; *solium*, urne pour les morts). Antiq. Nom donné aux enfoncements creusés dans les murs, où se rencontrent souvent dans les catacombes.

* **ARCS** (LES), bourg de France (Var), cant. et à 13 kilom. de Lorgues, près de la rive droite du Vallat-de-Sainte-Cécile, affluent de l'Argens, dans un site agréable ; pop. aggl., 5,089 hab. — pop. tot., 5,366 hab. — Au S.-O. des Arcs (1 kilom. environ), dit M. Adolphe Joanne, on peut visiter les ruines d'un *columbarium*, sorte de sépulcre contenant l'urne, transformé en moulin. A 500 ou 600 mètres plus au S. se trouvent les débris d'une espèce de rotonde qui a probablement fait partie d'un monastère, comme l'indique son nom actuel de Mounastie. A côté sont les restes d'un aqueduc souterrain. »

ARCTIQUE s. f. (ar-kti-ke). Moll. Genre créé pour la vénus d'Islande.

* **ARCTIQUES** (régions). — Les voyages d'exploration qu'on a exécutés depuis quelques années dans ces régions glacées ont sensiblement modifié les idées qu'on s'en était formées. Pour bien faire connaître l'état actuel de la question, nous allons citer ici quelques parties d'un travail inséré par M. A. Roussin dans la *Revue maritime et coloniale* :

« A l'époque des discussions qui précédèrent la période active dans laquelle nous nous trouvons, la croyance à une mer libre autour du pôle était presque générale. La mer libre avait été, disait-on, aperçue par plusieurs explorateurs, et d'abord par les Russes, non loin de leurs côtes septentrionales, où ils le avaient donné le nom de Polynia ; plus récemment, Hayes et Morton en avaient contemplé l'étendue sans bornes du haut d'un promontoire du canal de Kennedy. On s'est rendu compte, depuis lors, du manque d'importance et de l'état passager de ces apparences de mer libre, souvent contestées depuis, sans compter, en ce qui concerne le détroit de Kennedy, le démenti donné à Hayes par les résultats du voyage de Hall. La brillante lumière des glaces éclairées par le soleil d'été, l'indétermination des distances causée par cet éclat, le peu de netteté d'un horizon toujours plus ou moins brumeux ont pu maintes fois produire l'illusion d'une vaste étendue de mer découverte, alors que la vue ne portait pas au delà de quelques milles. D'autre part, les mouvements incessants des glaces, sur lesquelles les vents régnants paraissent agir encore plus que les courants, amènent pendant les étés polaires, et même parfois en hiver, des dégagements subits de la mer sur de grandes étendues qui restent dans cet état pendant plusieurs jours ; mais si le voyageur revient peu de temps après au même point, il n'y trouve plus que la banquise compacte et indéfinie. On ne peut donc baser l'existence d'une mer libre sur la constatation qui a été faite, à diverses reprises, de ces phénomènes essentiellement variables.

» Pour donner de certains faits une explication se rattachant aux phénomènes connus, on supposait que le grand courant du Gulf-Stream continuait sa course au delà des côtes de la Norvége et, passant entre les archipels de la mer Glaciale, puis sous la banquise, allait s'épanouir en dernier lieu dans ce bassin polaire avec des eaux encore assez chaudes pour en modifier le climat. Certaines observations des températures de la mer à diverses profondeurs semblaient corroborer cette opinion ; on avait constaté qu'elles croissaient régulièrement en s'éloignant de la surface. Cette fois encore, l'étude plus complète des éléments de la question l'a ramenée à ses véritables termes ; les variations de température dans les profondeurs sont moindres qu'à la superficie et s'y produisent avec un certain retard sur les saisons qui les déterminent ; de là des différences entre le fond et la surface, qui se renversent suivant l'époque de l'année. Quant aux ramifications boréales du Gulf-Stream, les travaux des dernières années, que le docteur Mohn s'est appliqué particulièrement à coordonner, ont permis de les suivre assez loin ; la circulation de la mer polaire est évidemment liée à ce grand courant océanien qui longe la côte nord de la Russie d'Europe et jette quelques rameaux sur les rives occidentales du Spitzberg et de la Nouvelle-Zemble, dont la direction se présente normalement à la sienne au moment où il dépasse la Norvége. Mais est-on obligé de conclure, de ces prolongements du Gulf-Stream, à l'existence d'un bassin qui le recueillerait à son extrémité ? On sait qu'un vaste courant froid, chargé de glaces, se déverse constamment du nord par le chenal aux eaux profondes qui sépare l'Islande du Groenland. Cet écoulement suffirait pour contre-balancer l'apport du courant océanien, et rien n'empêche de concilier l'ensemble de cette circulation avec l'existence de continents qui occuperaient le pôle et qui, par exemple, pour ne citer qu'une hypothèse parfaitement plausible aujourd'hui, relieraient d'une façon plus ou moins continue le Groenland avec les terres de François-Joseph.

» En résumé, dit en terminant l'auteur de ce travail, la question du pôle Nord, traitée avec moins de parti pris et au moyen de plus d'éléments qu'il y a quelques années, semble pouvoir se formuler aujourd'hui dans les propositions ci-après :

» 1° Il est impossible de rien conjecturer quant à l'étendue relative des mers et des continents de la calotte polaire, dont la surface inexplorée est encore considérable ;

» 2° Il est excessivement probable que cette région est au moins aussi froide que la zone qui la précède ;

» 3° En ce qui concerne les explorations ayant pour but de reconnaître la région même du pôle, on ne saurait attribuer une supériorité marquée à une route ou un mode de transport particuliers. L'imprévu, qui résulte principalement de l'inégalité d'un climat d'une année à l'autre, contribuera toujours pour une large part au plus ou moins de succès des expéditions.

» Ces conclusions semblent aujourd'hui généralement acceptées ; les chefs des plus récentes expéditions, Nordenskjöld, Weyprecht et Payer, se sont prononcés dans ce sens. »

Le capitaine anglais Nares a été chargé de diriger une expédition toute récente dans les régions arctiques. Il quitta le port d'Upernivich le 22 juillet 1875, et nous pouvons donner l'analyse du rapport adressé par lui à l'amirauté :

« Il fallut d'abord se frayer un passage dans la baie de Baffin, au milieu des glaces. A la vue de l'équipage se déroula bientôt le magnifique panorama des montagnes de glace du Groenland. On parvint sans encombre au cap York, où l'on fit un court séjour. De là on se rendit à Port-Foulke, où l'on jeta l'ancre ; c'est la station la mieux connue des mers arctiques. Un courant chaud de l'Océan, combiné avec les vents du nord qui soufflent à l'étroite entrée du détroit de Smith, y entretient une sorte de printemps perpétuel.

» De là l'expédition se rendit au cap Isabelle, où l'on vit les premières glaces, puis au détroit des Hayes et au cap Albert. Pendant tout le mois d'août, on éprouva de grandes difficultés et beaucoup de retard au milieu des glaces. Enfin, le 25 août, on entra dans un port bien abrité, à l'ouest du cap Bellot. C'est là qu'on se décida à laisser le *Discovery* pour y prendre ses quartiers d'hiver.

» L'*Alert* poursuivit seul sa route et parvint, à midi, le 31 août, à la latitude de 82° 24', le point le plus élevé qu'aucun vaisseau ait jamais atteint jusqu'à présent. »

ARCTICTIS s. m. (ark tik-tiss). Mamm. Syn. de BENTURONG.

ARCTOCRANIE s. f. (ar-kto-kra-ni — du gr. *arktos*, ours ; *kranion*, coquille). Bot. Sous-genre de cornouiller, comprenant les espèces à tige herbacée.

ARCTOPHONUS, un des chiens du géant Orion.

ARCTORNIS s. m. (ar-ktor-niss — du gr. *arktos*, ours ; *ornis*, oiseau). Entom. Genre de lépidoptères nocturnes. Syn. d'ARCTIE.

ARCTOS, nom grec de la constellation de l'Ourse.

ARCTURUS, nom du dieu-fleuve, père de Chloris, qui fut enlevée par Borée. C'est le même que le Phase (aujourd'hui *Rioni*).

ARCTUS, centaure qui combattit aux noces de Pirithoüs.

* **ARCUEIL**, ville de France (Seine), cant. et à 2 kilom. de Villejuif, arrond. et à 4 kilom. de Sceaux, sur la Bièvre ; pop. aggl., 4,818 hab. — pop. tot., 5,258 hab.

ARDAD, nom d'un génie malfaisant, dans la religion des Perses. C'est une espèce de satyres qui, dans la croyance des Orientaux, égare ceux qui voyagent la nuit, les conduit dans un lieu désert et les égorge pour boire leur sang.

ARDANT (Paul-Joseph), général français, né en 1800, mort en 1858. Admis à dix-huit ans à l'École polytechnique, il passa ensuite à l'École d'application de Metz, devint lieutenant du génie en 1822, capitaine en 1828 et chef d'escadron en 1841. En 1842, Ardant fut élu député à Metz et alla siéger dans les rangs de la majorité. Peu après, il devint lieutenant-colonel, chef du génie à Thionville, puis à Paris (1846), et fut réélu député cette même année. En 1849, il prit part au siége de Rome et reçut le grade de colonel. Envoyé en Orient en 1854, il inspecta les places occupées par les Turcs sur le Danube et dans les Balkans. De retour en France, M. Ardant devint successivement directeur des fortifications de Paris, général de brigade (1855) et membre du comité des fortifications. En 1858, le général Ardant assistait à des expériences de tir à Vincennes, lorsqu'un éclat de projectile vint le frapper à la tête et le tua sur le coup. Il avait publié quelques ouvrages, dont le plus important a pour titre : *Considérations politiques et militaires sur les travaux de fortification exécutés depuis 1815 en France et à l'étranger* (1846, in-8°) ; *Nouvelles recherches sur le principe du revêtement le plus économique* (1848, in-8°).

ARDDHANARI, dieu indou, représenté avec les deux sexes.

ARDÉAS, fondateur de la ville d'Ardée, ancienne capitale des Rutules. Il était fils d'Ulysse et de Circé.

* **ARDÈCHE** (DÉPARTEMENT DE L'), division administrative de la France, dans la région méridionale. Formé en majeure partie de l'ancien Vivarais, il tire son nom de la rivière de l'Ardèche, qui y prend sa source et le traverse de l'E. au S.-O. ; il a pour limites au N. les départements du Rhône et de la Loire, à l'E. les départements de l'Isère et de la Drôme, dont il est séparé par le Rhône ; au N.-O. les départements de la Loire et de la Haute-Loire, à l'O. le département de la Lozère, au S. le département du Gard. Sa plus grande longueur, de l'E. à l'O., d'environ 73 kilom. Superficie, 552,661 hectares, dont 153,485 en forêts, 43,058 en prairies naturelles, 29,045 en vignes, 65,627 en châtaigneraies, 64,302 en autres cultures arborescentes, 144,091 en terres labourables, 4,000 en bruyères ; 132,184 en bois, forêts, étangs, cours d'eau, chemins et terres incultes.

Le département de l'Ardèche se divise en 3 arrondissements comprenant 31 cantons et 339 communes ; ch.-l. de préfecture, Privas ; sous-préfectures, Largentière et Tournon ; pop. tot., 380,877 hab. Il fait partie de la 15e région militaire, de la 8e inspection des ponts et chaussées, de l'arrondissement minéralogique d'Alais et de la 27e conservation des forêts ; il ressortit à la cour d'appel de Nîmes, à l'académie de Grenoble et forme le diocèse de Viviers, suffragant de l'archevêché d'Aix.

Les terrains qui constituent le sol du département de l'Ardèche sont de la nature la plus variée et occupent à peu près tous les degrés de l'échelle géologique. Les montagnes dont il est presque entièrement couvert sont des ramifications des Cévennes et forment un vaste amphithéâtre, dont les assises vont en s'abaissant du côté du Rhône. On y distingue deux chaînes principales, celle des Boutières ou du Mézenc et celle du Coiron, qui s'en détache à Mezilhac. Les points les plus élevés sont : le Mézenc (1,766 mèt.), situé au centre ; le Gerbier-de-Jonc (1,562 m.) ; la Croix-des-Bauzon (1,537 mèt.) ; le Ronc-de-l'Aigle (1,428 mèt.), la Sagnette (1,503 mèt.) ; le plateau du Tanargue (1,528 mèt.). Ces montagnes sont calcaires au bord du Rhône, granitiques et volcaniques dans l'O. du département. Elles font le partage des eaux entre les deux mers ; les rivières qui en découlent sur le versant O. coulent vers l'Atlantique ; celles du versant E. se dirigent vers la Méditerranée. Par sa pente générale, le département de l'Ardèche appartient au bassin du Rhône ; une partie de l'arrondissement de Largentière appartient seule à celui de la Loire, dont elle possède la source. La Loire naît au pied du Gerbier-de-Jonc, commune de Sainte-Eulalie, coule du N. au S. dans le département sur une longueur de 35 kilom., s'y grossit de quelques ruisseaux, le Vernasson, le Gage et la Veyradeyre, puis entre dans le département de la Haute-Loire. L'Allier prend aussi sa source dans le département de l'Ardèche, au monastère de Notre-Dame-des-Neiges, et sépare ce département de celui de la Lozère sur une longueur de 17 kilom. Il ne reçoit que des ruisseaux sans importance. Le Rhône, qui forme la limite E. du département pendant un cours de 140 kilom., a pour affluents : la Cance, grossie de la Déome ; l'Ay, grossi de la Cergne et du Furon ; le Doux, dont les principaux affluents sont le Douzet, le Daronne et le Duzon ; l'Erieux, qui reçoit les eaux de la Salioune, de l'Eyase, de la Glueyre, de l'Auzène, de Dessaignes, de Jaujac, de l'Escoutay et enfin l'Ardèche, née dans la forêt de Bauzon, d'une multitude de ruisseaux tombant en cascades du haut des monts du Vivarais, et qui, après un cours de 108 kilom., se jette dans le Rhône entre Saint-Just et Pont-Saint-Esprit. Elle reçoit : le Lignon, la Bourges, réunis à la Fontaulière, la Volane, la Salindres, le Sandron, le Lout, l'Auzon, la Ligne, la Beaume, le Chassezac et l'Ibie. Le seul lac un peu considérable du département est le lac d'Issarlès (90 hectares de superficie), qui recouvre le cratère d'un volcan éteint.

Le climat, généralement sain, est variable, très-chaud dans la vallée du Rhône, il est tempéré dans les vallées du N., froid et quelquefois très-âpre dans les Cévennes. Le pays est essentiellement agricole ; si la récolte en céréales est en moyenne inférieure à la consommation, la pomme de terre y supplée et son exportation est même considérable. Les terrioires de l'O., très-accidentés, sont seuls à peu près stériles. Dans les régions du N. et de l'E., sur la rive droite du Rhône, s'étalent de vastes champs de blé ; les montagnes, quoique déchirées par des gorges étroites et sauvages, sont couvertes de châtaigniers, de noyers et de mûriers, et les vastes plateaux qui les dominent sont d'une assez grande fertilité. Les productions sont très-variées, à cause des modifications apportées à la culture par les différentes élévations du sol et la multitude d'expositions diverses qui en résultent. Les plaines produisent du froment, du méteil, du seigle, de l'orge, du sarrasin, des légumes secs, du maïs, du millet, des haricots, des pommes de terre ; les coteaux présentent de grandes plantations de vignes et d'arbres fruitiers ; le mûrier tient, après la vigne, le second degré dans la culture arborescente, à cause du grand développement pris dans le département par l'élevage des vers à soie. Ce sont principalement les arrondissements de Largentière et de Privas, où la température est très-douce, qui se trouvent dans les conditions les plus favorables pour la végétation du mûrier et l'éducation des vers à soie. Les produits des châtaigniers du Vivarais sont connus de toute l'Europe sous le nom de marrons de Lyon ; on les récolte principalement à Vesseaux et aux Vans. Les vins du Vivarais sont également estimés ; les meilleurs sont les vins blancs de Saint-Péray et les vins rouges de Limony, de Mauves, de Cornas, de Saint-Joseph, de Villeneuve-de-Berg, de Chloris, de Saint-Montan, de Saint-Remèze, de Vallon, de Salavas, de Labeaume, d'Aiguèze, de Rosières et de Montréal.

Les animaux domestiques sont en général d'une espèce chétive et appartiennent à une mauvaise race ; les ânes, les mulets et les mules manquent de vivacité ; les moutons ne donnent qu'une laine grossière ; en revanche leur chair est excellente, et les pâturages engraissent de beaux bœufs ; les vaches sont bonnes laitières. D'immenses forêts couvraient autrefois le pays et recélaient une grande quantité de bêtes fauves ; elles ont été en partie abattues, au grand détriment des pays que les défrichements ont presque ruinés, et la fertile vallée du Rhône en encore considérable, n'en est qu'un débris. On y trouve des loups, des renards, des fouines, des beletres, etc. Le gibier à poil est rare dans ce département, on ne connaît que des lièvres et en lapins, mais le gibier à plume abonde ; les bartavelles du Vivarais sont renommées, on sait que les perdrix rouges des montagnes ; la gelinotte, la caille, la grive et, parmi les oiseaux de passage, le canard sauvage, le vanneau, la bécasse, le pluvier, la sarcelle et les grives sont abondants. Les rivières et les eaux vives recèlent des truites, des brochets, des carpes, des anguilles, des perches, des barbeaux, des tanches ; le Rhône fournit des lamproies, des alozes, des esturgeons.

Pendant longtemps, l'Ardèche n'a été regardé que comme un département agricole ; il est devenu manufacturier, grâce à la culture du mûrier et à l'éducation des vers à soie. On y compte aujourd'hui 40 filatures de cocons et plus de 300 fabriques de soie. Outre la production et la fabrication de la soie, qui tiennent le premier rang dans l'industrie du pays, il possède de grandes manufactures de papier, dont celle du principale est à Annonay ; des fabriques d'huile de noix, des mégisseries, des tanneries ; la préparation de peaux de chevreau pour la ganterie a une importance assez considérable. Sous le rapport des mines et carrières, ce département est un des plus riches du S. de la France. Il possède des mines de fer, de houille, de lignite, de schistes bitumineux, d'antimoine ; le kaolin, le cristal de roche, le spath fluor, la pierre de taille, la pierre à chaux, la pouzolane, le marbre, le porphyre et le basalte sont en exploitation sur divers points. Les marbres d'Auriolles, de Chomérac et de Pouzin, le plâtre de Salavas, le silex de Rochemaure, la pierre lithographique de Crussol et de Saint-Péray, la pierre de taille de Cruas, de Bourg-Saint-Andéol et de Viviers sont surtout renommés.

On trouve un grand nombre de sources d'eaux minérales dans le département de l'Ardèche ; la plus célèbre est celle de Vals, qui est très-fréquentée et dont l'eau s'expédie dans toute l'Europe ; ensuite viennent celles de Saint-Laurent-des-Bains et de Neyrac, puis celles de Desaignes, de Jaujac, de Labeaume, de Marcols, de Saint-Martin-la Bouchardie, de Marcols, de Saint-Martin-de-Valamas, du Cheylard, etc. ; ces dernières ne sont guère utilisées que par les gens du pays.

Le département est traversé par 8 routes nationales d'un développement de 464 kilom. ; ce sont celles de Roanne au Rhône, de Lyon ; ce sont celles de Roanne au Rhône, de Lyon ; ce sont celles de Roanne au Rhône, de Lyon